

Nomination du lieutenant-gouverneur du Québec

Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a annoncé le 20 avril la nomination de M. le sénateur Jean-Pierre Côté au poste de lieutenant-gouverneur du Québec. Il succède à M. Hughes Lapointe.

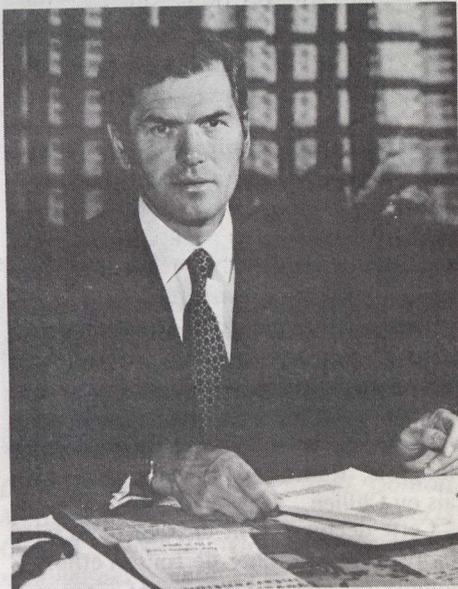
Né à Montréal en 1926, M. Côté est diplômé de l'École de technologie dentaire du Québec dont il a obtenu la médaille d'or du Mérite en 1951.

Tout au long de sa vie, il a participé activement aux affaires locales de la ville de Longueuil (Québec). Ainsi, il a œuvré pendant vingt ans dans le mouvement scout; il a été nommé commissaire diocésain des scouts de Saint-Jean (Québec). Il travailla avec les jeunes et les personnes défavorisées. Membre d'équipes locales de hockey et de football, il fut entraîneur de hockey.

Élu membre de la Commission scolaire de Longueuil en 1960, il en devint président en 1961 et garda ce poste jusqu'en 1963.

M. Côté est décoré de la médaille d'argent de l'Ordre du Mérite de Longueuil, médaille que cette ville accorde à ses citoyens de marque.

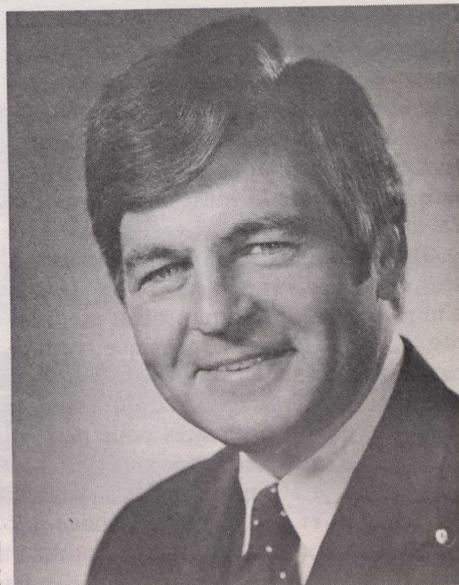
En avril 1963, il fut élu député de la



M. Jean-Pierre Côté

circonscription de Longueuil aux Communes, puis réélu aux élections générales de 1965 et 1968. Nommé ministre des Postes en décembre 1965, il détint ce portefeuille jusqu'en juillet 1968, date à laquelle il devint ministre du Revenu national. En 1970, il revint aux Postes,

M. Wagner qui occupait le poste de critique des affaires extérieures pour le Parti conservateur a déclaré: "Cette nomination est pour moi un défi et elle me procurera une tribune prestigieuse pour commenter les questions d'intérêt national et ainsi servir mon pays".



M. Claude Wagner

John Evans

Claude Wagner nommé au Sénat

M. Claude Wagner, député conservateur de Saint-Hyacinthe (Québec), a été nommé au Sénat. Il succède à M. le sénateur Jean-Pierre Côté, nommé lieutenant-gouverneur du Québec.

Né à Shawinigan (Québec) en 1925, M. Wagner a fait ses études à l'Université d'Ottawa et à l'Université McGill, à Montréal. Il est devenu procureur de la Couronne en 1960 et juge de la Cour des Sessions de la Paix en 1963.

L'année suivante, il était élu député libéral à l'Assemblée législative du Québec (puis réélu en 1966). M. Wagner fut solliciteur général du Québec de 1964 à 1966.

En 1970, après sa défaite au congrès de leadership du Parti libéral, il revint à la magistrature. Deux ans plus tard cependant, à l'invitation de M. Robert Stanfield, alors chef du Parti conservateur, M. Wagner se lança en politique fédérale sous la bannière de ce parti.

En 1975, il était à nouveau défait au congrès de leadership du Parti conserva-

d'abord comme ministre sans portefeuille responsable de ce ministère puis comme ministre des Postes.

Lors des élections de 1972, M. Côté décida de ne pas se représenter.

Il fut nommé au Sénat en septembre 1972 comme représentant de la division sénatoriale de Kennebec. En janvier 1974, il était élu président du Parti libéral du Canada, section québécoise.

Collaboration franco-canadienne en matière d'urbanisme, d'aménagement et d'habitation

Récemment se tenait au Canada la première rencontre des membres du Comité conjoint d'orientation, créé conformément au Protocole d'entente entre le ministère d'État chargé des Affaires urbaines (Canada) et le ministère français de l'Équipement, en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitation.

Le Protocole d'entente établi en juin 1977 entre le ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du territoire (France) et le ministère d'État chargé des Affaires urbaines (Canada) a pour but de permettre à chacun des deux pays de profiter plus facilement et plus rapidement des expériences scientifiques et techniques de l'autre en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'habitation.

Au cours des entretiens, qui ont eu lieu à Montréal, Ottawa et Toronto, les membres du Comité ont adopté la liste suivante de sujets sur lesquels porteront les études conjointes et les échanges d'information:

- politiques, programmes et techniques d'aide en vue de la remise en état des logements;
- politiques et programmes de revivification des centres-villes;
- étude et examen des diverses techniques de récupération de la plus-value foncière;
- interprétation des "zones d'agression sonore" à proximité des grands aéroports;
- énergie et habitat: isolation thermique, énergie nouvelle et matériaux de construction;
- étude comparative des coûts de construction au Canada et en France;
- divers modes de coopération intermunicipale;
- concertation sur des sujets relatifs aux établissements humains faisant l'objet de discussions au sein d'organismes internationaux.